

### CONVOCACTION

Date : 19 mars 2024

Affichée le : 19 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 24

Votants : 35

Pouvoirs : 11

Absent : 4

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE - M. Gérald FACCHINI.

### LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :

04 AVR. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

08 AVR. 2024

#### Absents représentés

Mme MOUSSATEN  
Mme TALL  
Mme HAMADOUC  
Mme SOW  
M. AÏT MESSAOUD  
Mme ELONGUERT  
M. EL OUSTI  
Mme SENET  
M. EL MOUSSAOUI  
M. BOULHAMANE  
Mme MEHADJI

Pouvoir à M. LEMAIRE  
Pouvoir à M. VILLEMMAIN  
Pouvoir à M. AKABLI  
Pouvoir à Mme SAKHO  
Pouvoir à M. DEME  
Pouvoir à M. PERRIN  
Pouvoir à Mme LEHNER  
Pouvoir à M. BOUKHACHBA  
Pouvoir à M. BULUT  
Pouvoir à M. KA  
Pouvoir à M. NACHITE

#### Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, M. LUCAS.

**Secrétaire de séance** : Halimatou SAKHO

## 1 Budget Principal - Compte de gestion 2023

### ■ Rapport de présentation :

#### Abdoulaye DEME, Adjoint

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget de la Ville de Creil.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le compte de gestion 2023 du budget principal soumis par le comptable public ci-annexé présente un résultat conforme au compte administratif 2023.

Le comptable atteste de la régularité des opérations et ne formule ni observation ni réserve à leur rencontre.

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2023 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget de la Ville.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

De constater l'identité des valeurs entre le compte de gestion et  
2023 du budget principal.  
D'approuver le compte de gestion 2023 du budget principal.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024  
Reçu en préfecture le 08/04/2024  
Publié le 08/04/2024  
ID : 060-216001743-20240408-01\_DEL\_CM020424-DE

■ **Le conseil municipal :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-8, L2121-29,  
Vu le compte de gestion ci-annexé transmis par le Trésorier municipal  
Vu l'avis de la commission Finances et synthèses du 18 mars 2024,  
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 35	Pour : 31	Contre : 2	Abstentions : 0	Ne prend pas part au vote : 2
--------------	-----------	------------	-----------------	-------------------------------

■ **Décide à la majorité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Constate l'identité des valeurs entre le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice  
2023 du budget principal.

**Article 2** : Approuve le compte de gestion 2023 du budget principal.

CREIL, le 08 AVR. 2024  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Madame Halimatou SAKHO

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site internet de la Ville le

08 AVR. 2024